COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 15 MARS 2024

CP - Opération de capture de chats errants

Une opération de capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la ville sera effectuée par la fourrière de la SPA de Colmar aux abords du 6 rue Au-Werb à Colmar, du 18 mars au 18 juin 2024, entre 9h et 17h.

Les chats errants ou en état de divagation seront capturés par la fourrière de la SPA de Colmar. Avant l'opération, les propriétaires de chats sont incités à faire procéder à l'identification de leur animal, et à maintenir leur compagnon à l'intérieur, afin d'en éviter la capture.

Si les chats capturés sont tatoués, ils seront relâchés immédiatement après identification. Dans le cas contraire, si le propriétaire est identifiable et joignable, ce dernier sera invité à se mettre en règle et à procéder à l'identification ; l'animal lui sera alors remis contre cet engagement.

En dehors de ces cas, il sera procédé à la stérilisation et à l'identification par marquage réglementaire, l'identification étant réalisée au nom de la SPA de Colmar et le chat sera relâché au lieu de capture.

Retrouvez l'arrêté relatif à cette opération sur **colmar.fr**

CONTACT PRESSE
Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr